

Salutations protocolaires

- Mmes les Conseillères et MM les Conseillers municipaux
- Mmes et MM du Corps enseignant
- Mmes et MM les Membres des Directions d'établissement
- Mmes et MM les Membres de la Direction générale de l'enseignement primaire
- Mmes et MM les Collaboratrices et Collaborateurs du Service des écoles

Chères Enseignantes, Chers Enseignants,

Je vous apporte les salutations du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Je vous remercie, vous les enseignantes et vous les enseignants pour votre engagement, votre dévouement et votre soutien répété, chaque année, dans l'accompagnement au développement de l'esprit et à la formation du savoir-vivre en groupe des élèves.

Nous reconnaissons les efforts de chacune et chacun réservés à la modernisation de l'école, encadrée par le processus d'harmonisation scolaire des cantons romands. Ainsi, par exemple, dans les classes, des élèves un peu plus jeunes sont accueillis; l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement demandent une adaptation.

Nous soutenons les conseils d'établissement qui sollicitent de nombreux partenaires. La collaboration entre tous les professionnels qui participent à l'encadrement des élèves est absolument nécessaire d'une part pour connaître les différents points de vue sur des situations données, d'autre part pour créer des solutions communes, soutenues par tous. Cependant, si la concertation rend la communauté plus forte, il est essentiel de reconnaître à chacun son champ de compétences. En tant que représentant des autorités communales, je sais combien il est apprécié de travailler avec les enseignants sans jamais se substituer à eux.

Permettez-moi maintenant de vous adresser quelques remerciements personnels, par ma fonction de médecin responsable de Région, au Service de santé de la jeunesse, depuis 23 ans.

Mes interventions avec mes Collègues infirmières et infirmiers, me permettent de prendre la dimension de notre complémentarité, afin d'être de vrais partenaires dans l'école. Un exemple, les PAI (Projet d'accueil individualisé), qui permettent la mise en place de mesures permettant à nos enfants porteurs de maladies chroniques et autres handicaps de pouvoir assumer leur formation dans les meilleures conditions. A ce titre des personnes, aides à l'intégration de ces élèves, nous rejoindront à la prochaine rentrée. Notre collaboration avec vous et les Directions est le plus souvent exemplaire, et nous vous en remercions.

Pour toutes les autres situations liées par exemple à la négligence voire à la maltraitance, toutes et tous ensemble, nous essayons de trouver des solutions privilégiant le dialogue avec les parents et autres adultes responsables, associant la compréhension des difficultés rencontrées par ces familles, le lien à soutenir ou à recréer, l'estime de soi et le respect.

Mon enthousiasme et mon plaisir à développer ces collaborations m'ont fait choisir, à l'aube de mes 60 ans, en août prochain, de me consacrer ces prochaines années à ces priorités et je passerai ainsi, dès le 1^{er} septembre à 90% contre un mi-temps actuellement.

Donc, lorsque je vous remercie pour tout ce travail accompli, non seulement je peux l'apprécier de l'intérieur, mais le plaisir que j'en dégage m'a fait choisir d'être encore plus présent et à votre service, avec mes Collègues, dans votre quotidien.

Pour terminer, en cette année du Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, permettez-moi ces 3 citations, dites lors de mon investiture, et à méditer:

« Pour connaître les hommes, il faut les voir agir. »

« J'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés. »

tirées du Emile ou de l'éducation et

« Suffit-il de n'être jamais injuste pour être innocent? »

tirée des Rêveries du promeneur solitaire.

Je vous renouvelle tous nos remerciements pour votre engagement et la tâche effectuée et vous souhaite le meilleur des étés et une excellente soirée !